



Thomas Hilfiker
elva solutions, Marketing
& Communication, Meggen

Sécurité au travail et protection de la santé dans le secteur du prêt de personnel
Un regard sur la pratique



Incursion dans l'univers quotidien du prêt de personnel.

«Deux employeurs», un employé. Le personnel temporaire perçoit son salaire de l'entreprise de prêt de personnel, mais travaille dans une autre entreprise (entreprise locataire de services). A première vue, la situation semble on ne peut plus simple. Or, lorsqu'il est question de sécurité au travail, tout ne va pas de soi, comme le montre le nombre relativement élevé d'accidents (classe de primes Suva 70C). Comment se déroule une mission? Quels sont les points auxquels doivent songer l'entreprise de prêt de personnel, l'entreprise locataire de services et le personnel temporaire? Rolf Ottiger, mécanicien de précision originaire de Lucerne, Marcel Trutmann, directeur de l'entreprise de prêt Induserv à Lucerne et Martin Betschart, chef du personnel du constructeur de remontées mécaniques Garaventa à Goldau ont accepté une incursion dans leur quotidien. L'expérience se révèle positive et pourrait servir d'exemple de bonne coordination entre les trois parties impliquées.

Indépendance et changement

Rolf Ottiger, 45 ans, originaire de Lucerne, est mécanicien de précision. Depuis douze ans, il travaille à titre temporaire, principalement dans des entreprises métallurgiques. Ce mode lui plaît, car il apprécie l'indépendance et le changement. «Plus tard, je chercherais peut-être un poste fixe, car avec le temps, il me sera de plus en plus difficile de trouver un emploi temporaire, mais pour le moment, la situation me convient parfaitement». Ses missions durent parfois quelques semaines, mais peuvent également s'étendre sur plusieurs mois ou même sur des années. Sa dernière affectation l'a retenu deux ans et demi sur le même lieu de travail.

Rolf Ottiger, mécanicien de précision, lors de sa mission chez Garaventa à Goldau.

nel avec six agences en Suisse. C'est Marcel Trutmann, directeur du bureau de Lucerne, qui l'a recruté. «Chaque année, nous plaçons dans toute la Suisse entre 300 et 500 travailleurs temporaires, avant tout dans le secteur principal et secondaire du bâtiment et dans l'industrie». Lors du recrutement, lui et ses collaborateurs regardent avant tout le profil de qualification. Ils collaborent uniquement avec des personnes qui correspondent réellement aux exigences de l'entreprise locataire de services.



«Deux employeurs»

Depuis un peu plus d'un mois, Rolf Ottiger travaille à l'usine Garaventa à Goldau. Il installe des pare-chocs en forme de fer à cheval pour un télésiège et réalise des travaux de montage et d'entretien. Son employeur effectif est Induserv, entreprise de prêt de person-

Comme pour une intervention du service du feu

«Nous connaissons très bien nos clients, et c'est primordial. Autrement, on ne peut pas déterminer si un travailleur remplit les conditions exigées», explique Marcel Trutmann. Outre le profil et la formation, la composante humaine joue un rôle important. «Le

courant doit tout simplement passer, nous confie-t-il d'un air entendu. Je sens tout de suite si la personne correspond ou non à la mission. Il faut s'imaginer le service du feu. En plein incendie, tout doit fonctionner parfaitement. L'équipe n'a pas le droit à l'erreur».



Marcel Trutmann, directeur d'Induserv à Lucerne, explique comment il recrute le personnel temporaire.

Dans l'entreprise locataire de services

Rolf Ottiger se sent bien chez Garaventa. C'est sa première mission au sein de cette entreprise. Le travail et l'environnement lui plaisent. «Nos collaborateurs aiment travailler pour nous, souligne Martin Betschart, chef du personnel. Ils sentent également tout de suite si un temporaire convient». Garaventa collabore régulièrement avec des entreprises de prêt de personnel. La plupart du temps, ce sont les mêmes personnes qui effectuent les missions. La demande se concentre avant tout sur des spécialistes disposant d'une formation en mécanique. Il est difficile d'employer des personnes non qualifiées dans la métallurgie et dans le montage en usine. Les entreprises manquent de personnel spécialisé et doivent couvrir les capacités nécessaires avec du personnel de prêt dans les périodes de pointe.

Garaventa dispose d'une quantité suffisante d'équipements de protection individuelle, même pour le personnel temporaire. Dans l'entreprise, on fait bien attention à ce que les travailleurs portent des chaussures munies d'un embout en acier. Différents aide-mémoire et un manuel de sécurité sont à la disposition de tous. «Nous entretenons d'excellentes relations avec la Suva, précise Martin Betschart. Nous recevons toutes les informations nécessaires et avons un bon contact.»

«Dans la construction de remontées mécaniques, pour le montage externe, nous louons des groupes entiers à des entreprises tierces. Seule une équipe bien rodée et disposant de l'expérience nécessaire est en mesure d'effectuer ce travail en toute sécurité et avec efficacité.»

Forte importance de la sécurité au travail

Chez Induserv, l'accent est déjà mis sur la sécurité au travail. Dans le bureau lucernois de Marcel Trutmann, situé au cœur de la vieille ville, on trouve des casques, des chaussures munies d'embouts en acier, des lunettes de protection et bien plus encore. L'entreprise de prêt de personnel n'est pas tenue d'équiper le personnel temporaire, c'est la responsabilité de l'entreprise locataire de services. «Cependant, de nombreux

clients nous demandent expressément avec des listes de contrôle l'équipement de protection individuelle (EPI) dont un travailleur temporaire a besoin. Il est donc utile que nous soyons au courant et que nous puissions leur apporter notre aide. Les accidents, si peu nombreux soient-ils, ont une influence sur les primes de l'assurance-accidents. Nous avons dès lors aussi intérêt à les éviter». Marcel Trutmann sait que le nombre d'accidents est élevé dans le secteur du prêt de personnel, mais se réjouit que les cas de son entreprise demeurent peu nombreux. Il tient également à ce que ses travailleurs récupèrent aussi vite que possible après un accident. «Cette approche s'inscrit dans notre philosophie».

Mauvaise affectation du personnel

Rolf Ottiger est un mécanicien de précision expérimenté. Il connaît les risques de sa profession. Il y a 18 ans, il a subi une blessure à la jambe à cause d'une barre de fer qui s'est renversée. «A mon avis, la plupart des accidents de travailleurs temporaires tiennent à deux éléments: manque des compétences techniques nécessaires ou affectation à des activités professionnelles qui ne sont pas connues.»

Martin Betschart est parfaitement conscient du problème. Dans le domaine du prêt de personnel, le savoir-faire technique n'est pas toujours suffisant. Le principal problème se situe avant tout dans le manque d'information. «Si les entreprises de prêt de personnel ne connaissent pas les exigences de notre branche, elles ne peuvent pas non plus nous envoyer les bonnes personnes». Selon lui, avant une mission, les travailleurs devraient déjà obtenir des renseignements en conséquence. La précipitation constitue une autre source de désagréments. Les entreprises recrutent du personnel temporaire uniquement lorsqu'elles n'ont plus assez de ressources pour venir à bout de leurs mandats, généralement en cas de volume de travail très élevé, «ce qui ne laisse souvent que trop peu de temps à une information précise».



Le chef du personnel de Garaventa, Martin Betschart, souhaite davantage de compétences techniques.